

Règlement des Foulées Préfaillaises 2026



ENDURO'PWARO

Article 1 – L'Organisateur

La course à pied intitulée « Foulées Préfaillaises » est organisée par l'association Enduro'Pwaro, le **26 Juillet 2026**, sur la commune de Préfaillies.

Article 2 – Les épreuves

- Parcours de **4,8km : 9h20** – l'épreuve est ouverte à toute personne âgée de **14 ans** minimum le jour de l'épreuve.
- Parcours de **10,2km : 9h** – l'épreuve est ouverte à toute personne âgée de **16 ans** minimum le jour de l'épreuve.

Toute personne se présentant après l'heure officielle de départ pourra se voir refuser l'accès au parcours.

La course se déroule sur un parcours avec majoritairement de la route et des chemins côtiers. Le parcours est balisé et peut être modifié à tout moment par l'organisateur pour des raisons de sécurité.

Article 3 – Les inscriptions

Les inscriptions se feront par internet via le site de Timepulse à partir du 26 Avril 2026 jusqu'au 23 Juillet 2026.

Les courses sont ouvertes aux licenciés et aux non-licenciés, hommes et femmes.

Les athlètes licenciés à la *Fédération Française d'Athlétisme* ou à la *Fédération Française de Triathlon* doivent être titulaires d'une licence en cours de validité.

Les participants non licenciés doivent être titulaires d'un Parcours de Prévention Santé (PPS) valide à la date de l'épreuve. Toutefois, l'organisation n'étant pas en mesure de vérifier la validité du PPS lors de l'inscription en ligne, les participants non licenciés devront accepter une décharge de responsabilité lors de leur inscription sur la plateforme TimePulse attestant qu'ils sont en capacité de participer à l'épreuve.

Les mineurs, même licenciés, devront obligatoirement présenter une autorisation parentale signée.

Il est expressément rappelé que les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité. Tout participant ne respectant pas ces conditions ne pourra pas prendre le départ.

Les inscriptions sur place seront possibles en fonction des places restantes mais elles seront majorées. Elles se dérouleront le 26 Juillet de 7h30 à 8h30.

Pour les inscriptions effectuées sur place, aucune distinction ne sera faite entre les licenciés et les non-licenciés : tous les participants devront remplir et signer une décharge de responsabilité et s'acquitter du même tarif d'inscription.

Les frais d'inscription sur le site pour le 5km sont fixés à 5 € pour les licenciés et 7 € pour les non-licenciés. Sur place, le tarif sera de 10€ pour tous (licenciés et non-licenciés).

Pour le 10km, les frais d'inscriptions sont fixés à 10 € pour les licenciés et 12 € pour les non-licenciés. Sur place, le tarif sera de 15€ pour tous (licenciés et non-licenciés).

Toute inscription est ferme et définitive. Aucun remboursement ne sera effectué.

Article 4 – Les dossards

Les numéros de dossards seront attribués en fonction de l'ordre alphabétique des noms de famille :

- Course des 5km : dossards de 1 à 200 (à confirmer)
- Course des 10km : dossards de 201 à 500 (à confirmer)

Le retrait des dossards pourra s'effectuer :

- Le 25 Juillet 2026 de 9h30 à 19h30 à Intersport Pornic (ZAC de la Chaussée, Centre Commercial Chaudron, 44210 PORNIC)
- Le 26 Juillet 2026 de 7h30 à 8h45 à L'Espace Culturel de Préfailles (8 rue de Dr Guépin, 44770 Préfailles).

Se munir d'une pièce d'identité pour retirer son dossard. Une tierce personne a la possibilité de retirer les dossards pour d'autres personnes sur présentation de la carte d'identité de celle-ci.

Le chronométrage sera effectué par un système de puce intégré au dossard (jetable) qui sera initialisé au moment du départ.

Tout dossard devra être porté de manière visible pendant toute la durée de l'épreuve. Tout participant ne respectant pas cette règle pourra être disqualifié.

Article 5 – Cession de dossard

La cession de dossard est autorisée uniquement via le module de cession disponible sur la plateforme d'inscription TimePulse.

Le participant inscrit qui souhaite céder son dossard devra effectuer la démarche directement via ce module. Toute cession réalisée en dehors de cette procédure est interdite et engage la responsabilité du participant initial.

Le module de cession de dossard sera accessible jusqu'au 23 juillet 2026, date de clôture des inscriptions. Passé ce délai, aucune modification ou cession de dossard ne pourra être effectuée.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette procédure.

Article 6 – Les résultats et les récompenses

Les résultats seront consultables en ligne directement après la course sur le site de TimePulse.

Les récompenses seront attribuées aux 3 premières femmes et 3 premiers hommes au scratch sur chaque course. Les récompenses seront remises à partir de 10h30.

Article 7 – Les ravitaillements et le respect de l'environnement

Un point de ravitaillement en eau est prévu au 7^{ème} km pour la course 10 km. Un ravitaillement eau et nourriture est prévu à l'arrivée des deux courses. Aucun ravitaillement n'est prévu sur le parcours du 5 km.

Chaque coureur est encouragé à respecter l'environnement et à jeter ses déchets uniquement dans les nombreuses poubelles de tri sélectif mises à disposition afin que chacun évite de jeter tout objet sur la voie publique.

Article 8 – L'assistance médicale

Un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS) sera mis en place sur l'événement conformément à la réglementation en vigueur. Les secouristes seront présents sur le site de départ et d'arrivée afin d'assurer la prise en charge rapide de tout participant en difficulté.

Les bénévoles et signaleurs présents sur le parcours pourront alerter immédiatement les équipes de secours en cas de nécessité. Tout abandon doit être signalé à l'organisation.

Les secouristes et l'organisation se réservent le droit de mettre hors course tout participant dont l'état de santé ne permet pas de poursuivre l'épreuve dans des conditions normales de sécurité.

Article 9 – Annulation / modification de l'épreuve

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'intempéries importantes, de conditions météorologiques extrêmes (notamment en cas de canicule), ou pour toute autre raison indépendante de la volonté de l'organisateur, mettant en danger la sécurité des participants, des bénévoles ou du public, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, de reporter ou d'annuler l'épreuve.

Cette décision pourra être prise par l'organisateur seul ou à la demande des autorités compétentes (préfecture, mairie, services de secours).

En cas d'annulation de l'épreuve pour les raisons mentionnées ci-dessus, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être exigé par les participants, les frais d'organisation étant déjà engagés. Toutefois, l'organisateur se réserve la possibilité de proposer, selon les circonstances, un remboursement partiel ou un report de l'inscription sur une prochaine édition.

Article 10 – Stationnement et accès

Des zones de stationnement sont mises à disposition des participants et du public par la commune de Préfaillles.

Les participants sont invités à privilégier les parkings identifiés par l'organisation afin de faciliter l'accès au site de la course et de garantir la sécurité de tous.

Le plan détaillé des parkings est disponible en annexe du présent règlement.

Article 11 – L'assurance

L'organisation est couverte par une assurance de responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées et liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Article 12 – Droit à l'image

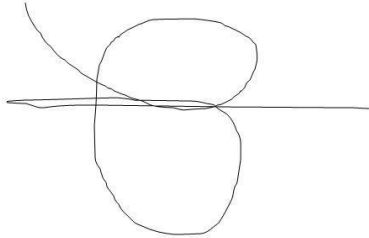
En participant à l'épreuve des Foulées Préfaillaises, les coureurs (ou leurs représentants légaux pour les mineurs) autorisent expressément les organisateurs Enduro'Pwaro ainsi que leurs partenaires ou médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils apparaîtraient à des fins de communication, sans contrepartie financière.

Article 13 – Acceptation du règlement

La participation à la course implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Fait à La Plaine sur Mer, le 18 Février 2026

Signature de l'organisateur

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a horizontal line passing through its center.

